

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

États Financiers

30 septembre 2008 et 2007

(Rapport des vérificateurs indépendants ci-joint)



Mérové-Pierre - Cabinet d'Experts-Comptables

P.O. Box 13270, Delmas
Port-au-Prince
Haïti

7, rue Lechaud
Bourdon, Port-au-Prince
Haïti

Téléphone (509) 245-6537
(509) 260-2843/44/45
Fax (509) 245-1078
email : mmerove@mpahaiti.com
merovepierre@hainet.net

Rapport des vérificateurs indépendants

Conseil d'Administration
Banque de la République d'Haïti:

Nous avons vérifié les états financiers de la Banque de la République d'Haïti comprenant le bilan au 30 septembre 2008 et les états des résultats, des résultats étendus, de l'évolution du capital et des comptes de réserves, et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les principales conventions comptables et autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction vis-à-vis des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la fidélité de ces états financiers conformément à la loi organique du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale et suivant la méthode de comptabilité d'exercice. Cette responsabilité inclut: la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne pertinent à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, imputables à des fraudes ou erreurs; le choix et l'application de principes comptables appropriés; et la détermination d'estimations comptables vraisemblables dans les circonstances.

Responsabilité des Vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes imputables à des fraudes ou erreurs. En procédant à l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération la structure de contrôle interne pertinente à la préparation et à la présentation fiable d'états financiers afin d'utiliser des procédés de vérification appropriés dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entreprise. Une vérification comprend également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables utilisés et la vraisemblance des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.





Restrictions

Les opérations de Télécommunications d'Haïti S.A.M. (Téléco), filiale de la BRH, ne sont pas consolidées dans les états financiers ci-joints, parce que les informations financières de cette filiale ne sont pas fiables. Le placement à la Téléco est reflété à la valeur de consolidation et la quote-part de la BRH dans l'actif net de la Téléco a été enregistrée sur la base des états financiers internes non vérifiés de la Téléco, net d'une provision estimée par la Direction (**note 15**). Si les comptes de la Téléco avaient été consolidés, plusieurs postes des états financiers ci-joints ainsi que l'information fournie par voie de notes auraient été différents et nous n'avons pas pu déterminer l'impact sur les postes des états financiers.

La Banque de la République d'Haïti participe à un fonds de régime de retraite pour ses employés, tel qu'expliqué à la **note 25**. De plus, la Banque constitue des provisions supplémentaires à titre de primes de séparation pour les employés qui partent à la retraite. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle récente de ces fonds. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer le surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif. De plus, les charges ont été comptabilisées sur une base de caisse et non sur la base des obligations actuarielles.

Opinion

À notre avis, à l'exception du fait que les comptes de la Téléco ne sont pas consolidés dans les états financiers ci-joints, comme le mentionne le deuxième paragraphe précédent, et à l'exception de l'effet de redressements que nous aurions pu juger nécessaires, si nous avons obtenu une évaluation actuarielle dont il est question au paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la BRH aux 30 septembre 2008, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les normes décrites à la **note 2 (a)**, conformément aux dispositions de la loi du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale.

Nous avons effectué notre vérification dans le but d'exprimer une opinion sur les états financiers de base de la BRH pris dans leur ensemble. L'information supplémentaire aux **annexes 1 à 4** est présentée à des fins d'analyse additionnelle et ne représente pas une exigence des états financiers de base. L'objectif de cette information est de présenter des états financiers proformas conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, comme si la BRH avait appliqué ces normes au cours des exercices 2008 et 2007. L'information présentée aux **annexes 1 à 4** ne constitue pas des états financiers complets en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière.



Événements postérieurs à la date du bilan

Sans modifier la portée de l'opinion exprimée ci-dessus, nous informons les lecteurs que le 12 janvier 2010, un séisme d'une forte intensité a frappé Haïti. Les conséquences financières de ce séisme sur la situation et les résultats de la Banque ne sont pas comptabilisées parce que le séisme est survenu après la fin de l'exercice terminé le 30 septembre 2008. Tel que décrit à la **note 29** aux états financiers, une évaluation des dommages et pertes causés par ce séisme est en cours et l'impact financier sera reflété dans les résultats de l'exercice terminé le 30 septembre 2010.

Tel que décrit à la **note 15**, le 29 avril 2010, une société étrangère a conclu un accord de partenariat avec la BRH pour moderniser les structures de la Téléco, dont la BRH est l'actionnaire majoritaire. L'impact de cette transaction sera reflété dans les états financiers de la BRH pour l'exercice 2010.

Meunier-Pierre - Cabinet d'Experts Comptables

Port-au-Prince, le 30 juin 2010

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans
30 septembre 2008 et 2007
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2008	2007
ACTIF			
LIQUIDITÉS			
Avoirs en devises	5	G 10,869,250	4,952,160
PLACEMENTS			
Placements étrangers	6	17,115,515	14,619,961
Disponibilités en DTS	7	293,496	278,586
Effets escomptés	8	180,000	-
Avoirs en or	9	45,956	35,344
		<u>17,634,967</u>	<u>14,933,891</u>
PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES			
FINANCIERS INTERNATIONAUX	10	7,089,123	6,453,592
PRÊTS ET AVANCES			
Crédits à l'État Haïtien	11	20,149,729	19,187,913
Prêts et avances au personnel et aux autres institutions	12	2,409,501	1,884,567
Prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires	13	278,000	320,473
		<u>22,837,230</u>	<u>21,392,953</u>
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations, au coût	14	2,688,896	2,515,686
Moins amortissement cumulé		(685,913)	(546,466)
		<u>2,002,983</u>	<u>1,969,220</u>
AUTRES			
Placement à la Téléco	15	1,923,380	1,923,380
Autres éléments d'actif	16	904,332	917,540
		<u>2,827,712</u>	<u>2,840,920</u>
		G 63,261,265	52,542,736

Voir les notes aux états financiers

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans (suite)
30 septembre 2008 et 2007
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2008	2007
PASSIF, CAPITAL ET RÉSERVES			
BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION	17 G	14,687,653	13,024,090
ENGAGEMENTS EN DEVISES	18	9,108,070	6,781,966
CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX	19	11,997,508	9,108,174
ENGAGEMENTS EN MONNAIE LOCALE			
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires	20	23,101,356	20,866,816
Engagements envers les autres institutions	21	620,647	736,169
Autres éléments du passif	22	<u>1,608,282</u>	<u>529,175</u>
		25,330,285	22,132,160
CAPITAL ET RÉSERVES			
Capital		50,000	50,000
Réserve de réévaluation		3,853,697	2,883,663
Réserves spéciales		(2,132,058)	(2,303,311)
Réserve de réévaluations -terrains et immeubles	14	769,487	769,487
Réserve légale		74,453	74,453
(Moins) plus-values non réalisées sur placements disponibles à la vente	6	<u>(477,830)</u>	<u>22,054</u>
		2,137,749	1,496,346
	G	63,261,265	52,542,736

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Résultats
Exercices terminés les 30 septembre 2008 et 2007
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2008	2007
REVENUS D'OPÉRATIONS:			
Produits des placements, prêts et avances à l'État Haïtien	G	841,660	841,947
Produits des opérations avec l'étranger:			
Intérêts		1,066,035	833,574
Gains (pertes) sur ventes de placements disponibles à la vente		17,957	(5,101)
Produits des opérations de crédit		148,392	101,829
Autres produits	23	<u>124,645</u>	<u>86,037</u>
		2,198,689	1,858,286
DÉPENSES D'OPÉRATIONS			
Intérêts débiteurs et frais financiers		593,831	1,203,843
Moins-value sur placement Socabank	7	-	(403,728)
Coûts de fabrication des billets et des pièces de monnaie		<u>140,544</u>	<u>282,063</u>
		734,375	1,082,178
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		1,464,314	776,108
DÉPENSES ADMINISTRATIVES			
Rémunérations et charges sociales	24	874,204	814,574
Dépenses administratives		318,338	248,589
Dotation aux amortissements	14	131,235	150,836
Dépenses relatives à la gestion des actifs		32,921	38,615
Dons		8,741	22,900
Autres dépenses	14	<u>4,098</u>	<u>-</u>
		1,369,537	1,275,514
REVENU (DÉFICIT) NET DE L'EXERCICE	G	94,777	(499,406)

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des résultats étendus
Exercices terminés les 30 septembre 2008 et 2007
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

		2008	2007
Revenu (déficit) net de l'exercice	G	94,777	(499,406)
Autres éléments des résultats étendus:			
Réserve de réévaluation de change		970,034	(335,351)
(Moins) plus-values non réalisées sur placements		(499,884)	30,518
Total		470,150	(304,833)
Résultat étendus de l'exercice	G	564,927	(804,239)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États de l'Évolution du Capital et des Comptes de Réserves
Exercices terminés les 30 septembre 2008 et 2007
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Capital	Réévaluation de change	Réserves spéciales	Réserve de réévaluation-terrains et immeubles	Réserve légale	(Moins) plus-values non réalisées sur placements	Total
Solde au 30 septembre 2006	G 50,000	3,219,014	(1,788,343)	769,487	74,453	(8,464)	2,316,147
Résultats étendus de l'exercice:							
Déficit de l'exercice	-	-	(499,406)	-	-	-	(499,406)
Autres éléments de résultats étendus :							
Réserve de réévaluation de change	-	(335,351)	-	-	-	-	(335,351)
Plus-value non réalisée sur placements	-	(335,351)	(499,406)	-	-	30,518	30,518
Total	-	-	(834,763)	-	-	30,518	(804,239)
Variation des comptes de réserve:							
Effet de change du DTS	-	-	(15,562)	-	-	-	(15,562)
Total	-	(335,351)	(514,968)	-	-	30,518	(819,801)
Solde au 30 septembre 2007	50,000	2,883,663	(2,303,311)	769,487	74,453	22,054	1,496,346
Résultats étendus de l'exercice:							
Revenu net de l'exercice	-	-	94,777	-	-	-	94,777
Autres éléments de résultats étendus :							
Réserve de réévaluation de change	-	970,034	-	-	-	-	970,034
Moins-value non réalisée sur placements	-	970,034	94,777	-	-	(499,884)	(499,884)
Total	-	-	189,554	-	-	(499,884)	564,927
Variation des comptes de réserve:							
Effet de change du DTS	-	-	76,476	-	-	-	76,476
Total	-	970,034	171,253	-	-	(499,884)	641,403
Solde au 30 septembre 2008	G 50,000	3,853,697	(2,132,058)	769,487	74,453	(477,830)	2,137,749

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2008 et 2007
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

	Notes	2008	2007
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu (déficit) net de l'exercice	G	94,777	(499,406)
Éléments de conciliation du revenu (déficit) net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:			
Dotation aux amortissements	14	131,235	150,836
Perte sur dispositions d'immobilisations		-	(1,390)
Provision pour pertes sur prêts	12, 13	95,244	9,000
Effet de change résultant de la réévaluation de la participation dans les organismes financiers internationaux		410,979	(120,741)
Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:			
(Augmentation) diminution des prêts et avances, net		(1,539,521)	1,446,308
Billets et monnaie en circulation		1,663,563	100,984
Engagements en devises		2,326,104	384,805
Contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux		2,889,334	491,114
Engagements envers les banques créatrices de monnaie		2,234,540	2,884,942
Engagements envers les autres institutions		(115,522)	409,318
Changements dans les autres éléments d'actif, de passif et de réserves		<u>1,066,793</u>	<u>61,943</u>
Liquidités provenant des activités d'exploitation		9,257,526	5,317,713
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Augmentation des placements étrangers		(2,995,438)	(5,800,594)
(Augmentation) diminution des placements locaux		(180,000)	1,500,000
Acquisitions d'immobilisations	14	(164,998)	(33,319)
Ventes d'immobilisations		-	<u>1,390</u>
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(3,340,436)	(4,332,523)
Augmentation nette des liquidités		5,917,090	985,190
Liquidités au début de l'exercice		<u>4,952,160</u>	<u>3,966,970</u>
Liquidités à la fin de l'exercice	G	10,869,250	4,952,160

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers
30 septembre 2007 et 2006

(1) ORGANISATION

La Banque de la République d'Haïti (BRH) est une institution dont le capital appartient à l'État et qui remplit le rôle de Banque Centrale. Son organisation est régie par la Loi du 17 août 1979. Le siège social de la BRH est situé à la Rue du Magasin de l'État.

Les responsabilités fondamentales de la Banque Centrale sont de fixer les lois et règlements régissant le système bancaire et financier du pays; de définir la politique monétaire du pays; de garder et d'administrer les réserves externes de l'État Haïtien; et d'agir comme agent financier et fiscal de l'État Haïtien pour ses opérations de caisse et de crédit.

La Banque de la République d'Haïti est seule habilitée à émettre les billets et monnaie reçus comme monnaie légale sur le territoire d'Haïti.

Le Conseil d'Administration de la BRH est aussi celui de la Banque Populaire Haïtienne, appartenant à l'État, et du Fonds de Développement Industriel, une société créée par l'État, destinée à fournir un financement à moyen et long terme aux secteurs productifs de l'économie. En fonction de la Loi du 17 août 1979, le Gouverneur de la BRH est le Président du Conseil d'Administration de la Téléco dont la BRH détient 97% des actions.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers

Les états financiers de la BRH ont été préparés conformément aux dispositions de la loi organique du 17 août 1979 régissant la Banque Centrale et suivant la méthode de comptabilité d'exercice. Certains articles de la loi du 17 août diffèrent des Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière (IFRS), notamment les principales normes suivantes:

- La documentation et l'évaluation de pertes de valeur sur les créances arriérées de l'État Haïtien: la BRH ne provisionne pas ces dettes souveraines, sans échéances, à moins de désaccords spécifiques.
- La comptabilisation, à la réserve de réévaluation à l'actif net plutôt qu'aux résultats de l'exercice, des gains et pertes de change résultant de la réévaluation des avoirs et engagements de la BRH en devises.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(a) Cadre de préparation des états financiers (suite)

- La non-consolidation de la Téléco.
- La présentation du crédit au Gouvernement, net des comptes de dépôts du Gouvernement.
- La non-comptabilisation d'engagements de garantie à la BNC et à recevoir du Ministère des Finances.
- Des divulgations relatives à la valeur au coût des immobilisations présentées au coût réévalué.
- Le traitement du fonds de retraite et autres bénéfices post-emploi.

(b) Base d'évaluation

À l'exception des placements étrangers reflétés à leur juste valeur et des immeubles reflétés au coût réévalué, les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en Gourde haïtienne qui est la monnaie nationale d'Haïti.

(d) Estimations et jugements

Lors de la préparation de ces états financiers, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats actuels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. En particulier, l'information au sujet des principales estimations dans l'application des normes comptables ayant un effet sur l'évaluation des montants reconnus aux états financiers est incluse dans les notes suivantes:

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(2) **BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)**

(d) **Estimations et jugements (suite)**

Note 12 Évaluation de la provision pour pertes sur prêts et avances au personnel et aux autres institutions

La Direction établit une provision pour pertes sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction. La provision pour pertes sur prêts ainsi déterminée est comptabilisée comme charge de l'exercice et représente la différence entre la provision pour pertes sur prêts au bilan du début et de la fin de l'exercice, nette des radiations et des récupérations.

Aucune provision n'a été établie pour les créances arriérées de l'État ou des entités gouvernementales et de services publics car de l'avis de la Direction, ces créances sont récupérables.

Note 14 Immobilisations

L'amortissement des immobilisations est calculé sur la base de l'estimation de la durée de vie utile des immobilisations.

Note 25 Fonds de retraite et primes de séparation

La dépense annuelle pour le fond de retraite et primes de séparation est établie en fonction d'un taux de contribution fixé par la Direction.

Tout changement dans ces estimations aura un impact sur l'évaluation de ces montants d'actifs et des dépenses.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliqués de manière constante à tous les exercices présentés dans les états financiers ci-joints.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Les éléments d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les comptes détenus avec le FMI ont été convertis aux taux officiels du DTS par rapport à la gourde prévalant à la date du bilan.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à la réserve de réévaluation (**note 3 h**), tel que prescrit par la loi, à l'exception des éléments dont les fluctuations de change sont supportées par l'État Haïtien et qui sont inscrits aux crédits à l'État Haïtien. Les comptes relatifs au FMI sont les principaux éléments dont les gains ou pertes de change sont supportés par l'État Haïtien (**note 11**).

Les taux de change du dollar US aux 30 septembre 2008 et 2007 étaient de 39.9535 et 36.3813 gourdes haïtiennes pour un dollar US, respectivement. Les taux de change du DTS étaient de 0.016072935 et 0.017657565 DTS pour une gourde haïtienne aux 30 septembre 2008 et 2007, tel que publié par le FMI.

(b) Instruments financiers

i) Classifications des instruments financiers

La Direction détermine la classification des instruments financiers à leur date d'acquisition en tenant compte des objectifs d'investissement. Les instruments financiers sont classifiés à prêts et avances, placements gardés à maturité et placements disponibles à la vente.

Les prêts et avances aux employés sont des instruments financiers non dérivés, à paiement fixe et non cotés sur un marché financier. Ces prêts et avances sont enregistrés aux états financiers à leur date d'acquisition. Les placements étrangers gardés à échéance sont des instruments non dérivés à paiement fixe et déterminable, et à maturité fixe que la Banque a l'intention et la capacité de garder à maturité. D'autres instruments financiers non dérivés détenus par la Banque sont classifiés disponibles à la vente.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Instruments financiers (suite)

ii) Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués initialement au coût incluant les coûts de transaction.

Suite à leur acquisition, les placements disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur.

Les actifs et passifs financiers non dérivés ainsi que les prêts et avances sont évalués au coût.

Sur la base des critères d'évaluation ci-dessus, les instruments financiers détenus par la BRH sont évalués comme suit :

1) Liquidités

Les liquidités comprennent les valeurs d'encaisse et d'autres instruments liquides qui peuvent être facilement convertis en liquidités sans avis préalable et qui ont une maturité de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Elles sont reflétées au coût.

2) Placements étrangers

Les placements étrangers en devises sont composés principalement de bons du Trésor des États-Unis, d'obligations de sociétés, de comptes en marché monétaire et de valeurs mobilières qui sont reflétés à leur juste valeur.

Les profits et pertes non réalisés sur les placements disponibles à la vente sont comptabilisés dans un compte séparé au niveau du capital et des réserves jusqu'à leur réalisation. Les profits et pertes non réalisées sur les valeurs mobilières sont enregistrées aux résultats de l'exercice. Lorsqu'on dispose de ces placements, les profits et pertes cumulés préalablement aux réserves sont virés aux résultats nets de l'exercice.

Moins-value sur placements

Une moins-value reflétant une baisse de valeur permanente sur un placement temporaire a été enregistrée à l'état des résultats en 2006. Étant donné que cette valeur sera remboursée par l'État Haïtien cette moins-value a été renversée en 2007.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Instruments financiers (suite)

ii) Évaluation des instruments financiers (suite)

3) Avoirs en or

L'or est valorisé au cours en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes résultant de cette valorisation sont inscrits à la réserve de réévaluation (**note 3 h**). Les cours en vigueur aux 30 septembre 2008 et 2007 étaient de US\$ 880 et de US\$ 743 par once d'or. Le stock d'or n'est pas porteur d'intérêts. L'avoir en or fait partie des réserves nettes de change en accord avec l'article 52 de la loi organique de la BRH.

4) Prêts et avances

Les crédits à l'État Haïtien représentent un financement au Secteur Public ainsi que les prêts et avances en comptes courants au Gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises publiques. Ils sont évalués au coût. Les bons du Trésor Haïtien qui n'ont pas un prix coté et dont la valeur marchande ne peut être déterminée ainsi que les dépôts non porteurs d'intérêts sont évalués au coût. La BRH n'enregistre pas de perte de valeur sur les crédits à l'État Haïtien et aux entreprises publiques à moins de désaccords spécifiques.

Les revenus d'intérêts sur ces prêts, avances et placements sont comptabilisés sur une base de d'exercice.

Les prêts et avances aux employés sont évalués au coût, net d'une provision pour pertes de valeur lorsque nécessaire.

5) Provisions

Une provision est établie au bilan lorsque la Banque a une obligation légale résultant d'événements passés, qu'il est probable que des ressources économiques seront utilisées pour solder cette obligation, et qu'une estimation vraisemblable du montant de l'obligation peut être établie.

6) Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif sont évalués au coût.

7) Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif incluant les provisions sont évalués au coût.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Instruments financiers (suite)

ii) Évaluation des instruments financiers (suite)

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé lorsque la Banque perd le contrôle sur les droits contractuels qui y sont inhérents. Ceci survient lorsque les droits sont réalisés, expirés ou abandonnés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation y relative est soldée. Les placements disponibles à la vente sont décomptabilisés à la date où la Banque s'engage à vendre l'instrument. Les prêts et avances à recevoir sont décomptabilisés lorsqu'ils sont transférés à un tiers.

Évaluation de juste valeur

La juste valeur des instruments financiers classifiés disponibles à la vente est basée sur les prix cotés sur le marché boursier à la date du bilan, sans déduction des coûts de transaction.

(c) Participations, contributions et engagements dans les organismes financiers internationaux

Conformément à l'article 2, alinéa 10, et l'article 61, alinéa 2 de la Loi du 17 août 1979, la BRH enregistre dans ses livres les participations de la République d'Haïti dans les différents organismes internationaux. Le Gouvernement Haïtien a souscrit au capital de différents organismes financiers internationaux. Les montants payés à titre de capital sont reflétés comme des contributions, et les montants non encore versés sont reflétés comme des engagements (**note 19**). Ces transactions sont gérées par la BRH à titre de fiduciaire et sont réévaluées aux taux de change de la fin de l'exercice. L'effet de change résultant de la réévaluation des actifs et passifs de l'État Haïtien est enregistré au crédit à l'État Haïtien.

(d) Placement à Télécommunications d'Haïti SAM (TÉLÉCO)

La BRH détient 97% des actions de la Téléco et le Gouverneur de la BRH est le président du Conseil d'Administration de cette institution. Les états financiers de la Téléco ne sont pas consolidés avec ceux de la BRH étant donné que les états financiers de la Téléco ne sont pas fiables.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Placement à Télécommunications d'Haïti SAM (TÉLÉCO) (suite)

Ce placement est maintenu à la valeur de consolidation qui consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes déclarés ou versés, net d'une provision substantielle estimée par la Direction (**note 15**). Tel que reflété à la **note 15**, en avril 2010, une société étrangère a souscrit à 60% du capital de la Téléco.

(e) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des immeubles qui, à la fin de l'exercice terminé le 30 septembre 2006, ont été réévalués à leur juste valeur. La juste valeur des immeubles a été déterminée à partir d'évaluations effectuées par des experts indépendants en immobilier. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées à cette juste valeur. L'effet de réévaluation a été comptabilisé au poste de réserve de réévaluation (les moins-values constatées ont été enregistrées à l'état des résultats).

À l'exception des terrains, des constructions en cours et des aménagements, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur vie utile. Les aménagements sont amortis sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	5%
Matériel et mobilier du bureau	20% à 25%
Matériel informatique	20%
Équipements	20%
Matériel roulant	25%
Aménagements	20%
Installations	20%
Logiciels informatiques	100%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des immobilisations sont revues périodiquement.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Frais d'impression des billets et de pièces de monnaie

Les frais d'impression des billets sont enregistrés à la dépense au moment de la mise en circulation de la monnaie. Les coûts des stocks de billets commandés et non encore mis en circulation sont inscrits aux autres actifs. À partir de l'exercice 2008, les coûts d'impressions de pièces de monnaie sont inscrits aux autres actifs et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur vie utile de 20 ans. Ces frais étaient jusqu'au 30 septembre 2008 amortis au moment de leur mise en circulation. La Direction estime que la nouvelle méthode d'amortissement reflète mieux le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs liés à cet actif. Ce changement d'estimation a résulté en une augmentation du revenu net de G 11,5 millions pour l'exercice terminé le 30 septembre 2008. L'effet sur les exercices futurs ne peut être déterminé.

(g) Billets et monnaie en circulation

Le montant des billets et monnaie figurant au passif du bilan de la BRH correspond aux billets et pièces de monnaie en circulation, détenus par l'ensemble des agents économiques reflété à leur valeur nominale.

(h) Réserve de réévaluation

L'article 56 de la loi organique de la BRH précise que les gains et les pertes, qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or, doivent être comptabilisés à un compte dénommé "Réserve de réévaluation" présenté au bilan au niveau du Capital et Réserves.

(i) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles

La plus-value résultant de la réévaluation des immeubles est reflétée au poste de réserve de réévaluation-terrains et immeubles. Le solde de ce poste sera viré à la réserve spéciale quand les immeubles seront décomptabilisés. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même immeuble déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation-terrains et immeubles.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(j) Impôts et taxes

Conformément à l'article 63 de la loi régissant la Banque Centrale, la BRH est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État ou des communes dans l'exécution de toutes opérations qui lui sont propres.

(k) Distribution des profits nets

Selon l'article 59 de la loi régissant la BRH, les résultats nets doivent être distribués de la manière suivante: 25% au Trésor Public, 10% à la réserve légale et le solde à des réserves spéciales destinées aux fins d'investissements, de placements, d'agrandissement et autres, tel que fixé par le Conseil d'Administration. En 2008, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas effectuer de distribution à l'État en vue d'éponger les pertes antérieures et de constituer les réserves nécessaires à la recapitalisation de la BRH, tel que prévu dans le cadre d'accords avec les partenaires internationaux.

(l) Opérations avec l'État Haïtien

La Loi du 17 août 1979 régissant la BRH mentionne à l'article 2 alinéa 10, que cette dernière exerce toutes les activités de banquier, d'agent financier et fiscal de l'État Haïtien.

Certains postes figurant au bilan de la BRH sont en fait des opérations de l'État Haïtien. Il s'agit notamment des participations, contributions et effets à payer aux organismes internationaux (**notes 10 et 19**).

Les autres dettes de l'État garanties par la BRH sont gérées en postes hors bilan du fait qu'elles ne deviennent une obligation qu'en cas de défaut de l'État Haïtien (**note 27**).

(m) Fonds de retraite

La BRH a institué un fonds de retraite à cotisations déterminées qui est alimenté par des contributions de la BRH et des cotisations des employés.

Suite à une résolution du Conseil de la BRH en 1993, les bénéfices du fonds de retraite sont payés, à partir de cette date, en fonction des contributions fixées par le Conseil.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(n) Juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur des placements étrangers et locaux est à peu près équivalente à la valeur marchande telle que divulguée à la **note 6**. Ces valeurs ont été déterminées comme décrites à la **note 3(b)**.

(4) GESTION DES RISQUES

Les instruments financiers détenus par la Banque à la date du bilan sont: les liquidités, les placements, les prêts et avances, certains éléments d'autres actifs, les dépôts et autres obligations à vue, l'allocation en DTS, et des éléments d'autres passifs.

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché incluant les risques de taux d'intérêts et de change.

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités surviendrait si la BRH n'arrivait pas à convertir, à approximativement leur valeur marchande, ses placements en espèces ou si elle n'arrivait pas à disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. Une gestion prudente des risques de liquidités sous-entend le maintien de liquidités ou d'équivalent de liquidités suffisantes et/ou l'utilisation rationnelle de politiques de financement.

La BRH comme toute Banque Centrale n'a pas de risques financiers réels en relation à ses obligations en monnaie locale. Les obligations de la BRH ne l'exposent pas à des risques importants de liquidités vu qu'elle n'a généralement pas de créances importantes envers des fournisseurs étrangers. La BRH doit également maintenir suffisamment de réserves liquides en dollars US pour permettre, à titre de fiduciaire, le règlement des obligations de l'État à leur date d'échéance. La BRH gère ce risque à travers:

- Un processus budgétaire permettant de suivre les échéances des créances étrangères du gouvernement.
- Le maintien d'un portefeuille de placements facilement négociable.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Le profil de maturité des passifs financiers de la Banque, par tranche d'échéance, était comme suit aux 30 septembre 2008 et 2007:

30 septembre 2008

En milliers de gourdes	Courants	0-3 mois	3 mois -1 an	Total
Engagements en devises (notes 18)	G 9,108,070	-	-	9,108,070
Engagement envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires (note 20)	13,500,356	9,353,000	248,000	23,101,356
Engagements envers les autres institutions (note 21)	620,647	-	-	620,647
Autres éléments de passif	<u>496,105</u>	<u>1,112,177</u>	<u>-</u>	<u>1,608,282</u>
	G 23,725,178	10,465,177	248,000	34,438,355

30 septembre 2007

En milliers de gourdes	Courants	0-3 mois	3 mois -1 an	Total
Engagements en devises (notes 18)	G 6,781,966	-	-	6,781,966
Engagement envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires (note 20)	11,853,523	9,013,293	-	20,866,816
Engagements envers les autres institutions (note 21)	736,169	-	-	736,169
Autres éléments de passif	<u>529,175</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>529,175</u>
	G 19,900,833	9,013,293	-	28,914,126

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit résulte de l'incapacité d'un emprunteur de s'acquitter de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

En milliers de gourdes	2008	2007
Liquidités :		
Encaisse	G 77,408	482,625
Dépôts à des banques étrangères	10,560,487	4,309,572
Effets de compensation	<u>231,355</u>	<u>159,963</u>
	<u>10,869,250</u>	<u>4,952,160</u>
Placements:		
Effets escomptés	180,000	-
Placements à l'étranger	<u>17,454,967</u>	<u>14,933,891</u>
	<u>17,634,967</u>	<u>14,933,891</u>
Crédit:		
Prêts, net (notes 11, 12 et 13)	<u>22,837,230</u>	<u>21,392,953</u>
Autres éléments d'actif:		
Avances aux fournisseurs	239,048	234,346
Effets collectés à recevoir – BNC (note 16)	75,673	95,121
Autres comptes à recevoir	37,564	37,795
Intérêts à recevoir - BNC	17,254	8,590
Autres actifs	<u>524</u>	<u>524</u>
	<u>370,063</u>	<u>376,376</u>
	G 51,711,510	41,655,380

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère financièrement solides. La viabilité de ces institutions est revue périodiquement.

ii) Placements

Le risque de crédit relatif aux placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, la BRH a mis en place des politiques et procédures qui définissent la nature et la qualité des titres de placements dans lesquels elle investit.

Les principaux paramètres de la politique de la BRH sont les suivants:

- Investir dans des titres de créances négociables bien cotés, facilement disponibles et à risques faibles.
- Fixer des critères de maturité maximale.
- Diversifier le portefeuille en différents instruments tout en limitant l'exposition maximale permise par type de sécurité ou par émetteur.

Les placements de la Banque Centrale rencontrent les objectifs de sécurité liés à la gestion des avoirs en devises.

iii) Crédit

Le portefeuille de crédit de la Banque Centrale est constitué en majeure partie par les crédits au Gouvernement. La BRH en tant que banquier de l'État n'est pas exposée à des risques significatifs de par ses crédits à l'État et aux entités gouvernementales.

iv) Autres éléments d'actif

La Banque considère comme faible le risque de crédit sur les autres actifs financiers.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

v) Répartition des risques financiers

La répartition par secteur géographique sur la base de localisation du risque ultime des actifs financiers de la Banque est comme suit:

En milliers de gourdes	2008	2007
Liquidités:		
Haiti	G 308,763	642,588
États-Unis	9,103,948	3,968,207
France	1,340,849	242,665
Panama	<u>115,690</u>	<u>98,700</u>
	<u>10,869,250</u>	<u>4,952,160</u>
Placements:		
Haiti	180,000	-
États-Unis	17,388,880	14,925,280
Panama	<u>66,087</u>	<u>8,611</u>
	<u>17,634,967</u>	<u>14,933,891</u>
Crédit:		
Haïti	<u>22,837,230</u>	<u>21,392,953</u>
Autres actifs:		
Haiti	370,063	376,376
Total des actifs financiers	G 51,711,510	41,655,380

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est celui que des changements de prix résultant des variations de taux de change ou de taux d'intérêts affecterait les résultats de la Banque ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La gestion des risques de marché vise à contrôler l'exposition aux risques de marché dans une limite acceptable tout en optimisant le rendement financier.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de taux d'intérêts

La gestion des risques de taux d'intérêts à la BRH est conditionnée par les objectifs en matière de politique monétaire. Le portefeuille de prêts de la BRH est constitué principalement de crédits au Gouvernement dont les taux d'intérêts ne sont pas des taux commerciaux. Les taux de rémunération des Bons BRH sont ajustés régulièrement.

Le profil d'intérêts sur les principaux instruments financiers porteurs d'intérêts était comme suit:

En milliers de gourdes	2009	2008
Taux d'intérêts fixes:		
Actifs financiers:		
Crédits à l'État Haïtien	G 20,149,729	19,187,913
Prêts et avances	<u>2,200,821</u>	<u>1,772,006</u>
	22,350,550	20,959,919
Passifs financiers:		
Emprunt BID 990/SF-HA	<u>24,361</u>	<u>21,962</u>
Actif net	22,326,189	20,936,919
Taux d'intérêts variables:		
Actifs financiers:		
Dépôts à l'étranger	10,560,487	4,309,572
Placements étrangers	<u>17,115,515</u>	<u>14,619,961</u>
	27,676,002	18,929,533
Passifs financiers		
Bons BRH	<u>9,601,000</u>	<u>9,013,293</u>
Actif net	18,075,002	9,916,240

N'ayant pas de passifs financiers d'importance à taux fixes, la BRH n'a aucun risque de taux d'intérêts.

(ii) Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur d'actifs et de passifs libellés en devises étrangères, exprimée en gourdes, due aux fluctuations des taux de change. En vertu de l'article 56 de la loi organique de la BRH, les gains et pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or sont comptabilisés à la Réserve de Réévaluation.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)(ii) Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous présente la répartition des actifs et passifs financiers de la Banque aux 30 septembre :

30 septembre 2008

En milliers de gourdes	Gourdes	Dollars convertis	Autres devises	Total
Liquidités	G -	9,528,401	1,340,849	10,869,250
Placements	180,000	17,161,471	293,496	17,634,967
Prêts et avances	31,490,409	(8,617,095)	(36,084)	22,837,230
Autres actifs	<u>131,015</u>	<u>239,048</u>	<u>-</u>	<u>370,063</u>
Total des actifs financiers	31,801,424	18,311,825	1,598,261	51,711,510
Engagement en devises (note 18)	-	9,065,917	42,153	9,108,070
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions non bancaires (note 20)	23,101,356	-	-	23,101,356
Engagements envers les autres institutions (note 21)	620,647	-	-	620,647
Autres passifs	<u>1,491,037</u>	<u>117,245</u>	<u>-</u>	<u>1,608,282</u>
Total des passifs financiers	25,213,040	9,183,162	42,153	34,438,355
Actif net	G 6,588,384	9,128,663	1,556,108	17,273,155

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux États Financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)(ii) Risque de change (suite)30 septembre 2007

En milliers de gourdes	Gourdes	Dollars convertis	Autres devises	Total
Liquidités	G -	4,709,495	242,665	4,952,160
Placements	-	14,655,305	278,586	14,933,891
Crédit	21,551,153	(125,988)	(32,212)	21,392,953
Autres actifs	<u>142,030</u>	<u>234,346</u>	<u>-</u>	<u>376,376</u>
Total des actifs financiers	21,693,183	19,473,158	489,039	41,655,380
Engagement en devises (note 18)	-	6,727,682	54,284	6,781,966
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions non bancaires (note 20)	20,866,816	-	-	20,866,816
Engagements envers les autres institutions (note 21)	736,169	-	-	736,169
Autres passifs	<u>419,658</u>	<u>109,517</u>	<u>-</u>	<u>529,175</u>
Total des passifs financiers	22,022,643	6,837,199	54,284	28,914,126
Actif net	G (329,460)	12,635,959	434,755	12,741,254

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Notes aux États Financiers

(5) AVOIRS EN DEVISES

Les avoirs en devises sont composés de:

En milliers de gourdes		2008	2007
Encaisse en dollars US	G	302,903	624,734
Dépôts à vue à l'étranger - dollars US		10,560,487	4,309,572
Effets en transit		<u>5,860</u>	<u>17,854</u>
	G	<u>10,869,250</u>	<u>4,952,160</u>

Les dépôts à vue sont composés de fonds en dollars placés à un jour, rémunérés à des taux de rendement moyen de 2.68% et de 3.72% en 2008 et 2007, respectivement.

(6) PLACEMENTS ÉTRANGERS

Les placements étrangers sont répartis comme suit:

En milliers de gourdes		2008	2007
Placements disponibles à la vente (a)	G	16,397,519	14,611,350
Valeurs mobilières:			
Banco Latino Americano de Exportaciones (Bladex)		<u>66,087</u>	<u>8,611</u>
		16,463,606	14,619,961
Placements monétaires (b):			
Citibank		<u>651,909</u>	<u>-</u>
	G	<u>17,115,515</u>	<u>14,619,961</u>

(a) Les placements en devises disponibles à la vente sont répartis comme suit:

En milliers de gourdes		2008	2007
Valeurs mobilières:			
Coût	G	9,456	8,611
Juste valeur (2008)		66,087	8,611
Comptes en marché monétaire:			
Coût	G	697,651	502,999
Juste valeur	G	698,701	503,123

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(6) PLACEMENTS ÉTRANGERS (SUITE)

En milliers de gourdes	2008	2007
Bons du Trésor des États-Unis:		
Coût	G 12,223,186	10,807,456
Juste valeur	12,131,352	10,832,993
Échéance		10 ans
Autres obligations de sociétés:		
Coût	G 4,011,143	3,278,841
Juste valeur	3,567,466	3,275,234
Échéance	-	3 ans
Valeur totale des placements:		
Coût	G 16,941,436	14,597,907
Juste valeur	16,463,606	14,619,961
Plus (moins) - valeurs non réalisées sur placements détenus pour revente	G (477,830)	22,054

- a) Les taux de rendement moyen des comptes en marché monétaire sont de de 2.71% en 2008, et de 5.02% en 2007.

Les taux de rendement moyen des bons du Trésor des États-Unis et autres obligations sont de 2.49% en 2008 et de 5.86% en 2007.

- b) Les placements monétaires sont des placements au jour le jour et à faible risque rémunérés à taux variables. Le taux moyen de rendement en 2008 est de 2.17%.

(7) DISPONIBILITÉS EN DROITS DE TIRAGES SPÉCIAUX (DTS)

Ce compte représente les avoirs en compte courant, exprimés en DTS, au Fonds Monétaire International (FMI). Aux 30 septembre 2008 et 2007, les Droits de Tirages Spéciaux étaient respectivement de 4,717,345 DTS et 4,919,151 DTS.

(8) EFFETS ESCOMPTÉS

Les effets escomptés sont constitués de bons BRH de la Citibank pris en pension. Ce placement est de cinq jours et rémunéré à un taux fixe de 17%.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(9) AVOIRS EN OR

Les avoirs en or sont valorisés à leur juste valeur telle que publiée au Commodity Exchange Inc. aux 30 septembre 2008 et 2007, et se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2008		2007	
	Onces	Valeur	Onces	Valeur
Federal Reserve Bank of New York	1,308	45,956	1,308	35,344

Ces réserves détenues à la Federal Reserve Bank of New York ne portent pas d'intérêts.

(10) PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les participations dans les organismes financiers internationaux se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2008	2007
Fonds Monétaire International (FMI) (a)	G	<u>5,095,523</u>	<u>4,638,238</u>
Autres organismes internationaux:			
Banque Interaméricaine de Développement (BID)		1,599,864	1,456,821
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)		276,305	251,601
Association Internationale de Développement (IDA)		40,549	36,924
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)		37,556	34,198
Société Internationale de Financement (IFC)		32,842	29,905
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)		<u>6,484</u>	<u>5,905</u>
		<u>1,993,600</u>	<u>1,815,354</u>
	G	<u>7,089,123</u>	<u>6,453,592</u>

(a) La participation de l'État Haïtien au FMI est de 81,900,000 DTS aux 30 septembre 2008 et 2007.

(11) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN

En milliers de gourdes		2008	2007
Prêts et avances –selon accord (a)	G	6,736,545	6,736,545
Placements en monnaie locale (b)		1,217,101	1,217,101
Déficit du Trésor Public (c)		10,357,850	9,609,434
Effet de change – FMI (note 3 a)		1,425,630	1,214,005
Compte à recevoir (d)		403,728	403,728
Obligations réseau routier		<u>8,875</u>	<u>7,100</u>
	G	<u>20,149,729</u>	<u>19,187,913</u>

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(11) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN (SUITE)

- (a) Un accord a été signé entre l'État Haïtien et la BRH le 20 décembre 1996 reconnaissant les créances du Gouvernement envers la BRH et prévoyant le versement d'un montant mensuel par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) à titre d'intérêts sur ces créances. Par amendement daté du 24 mai 2005, le montant des intérêts mensuels à verser par le MEF s'élevait respectivement à G 70 millions en 2008 et 2007. Le taux de rendement moyen sur les crédits à l'État Haïtien est de 4.05% et 4.29% pour les exercices 2008 et 2007, respectivement.

Au 30 septembre 2007, douze mois d'intérêts payés d'avance totalisant G 840 millions sont reflétés au crédit à l'État Haïtien (11c).

À l'exception des bons, obligations et titres du Trésor; les crédits à l'État Haïtien n'ont pas d'échéance fixe.

- (b) Les placements en monnaie locale sont composés de:

En milliers de gourdes	2008	2007
Bons du Trésor	G 1,165,101	1,165,101
Obligations et titres	<u>52,000</u>	<u>52,000</u>
	G 1,217,101	1,217,101

Au 30 septembre 2008 et 2007, les Bons du Trésor et les obligations et titres portent intérêts à des taux allant de 1.0% à 7.5%, et de 1.0% à 5.0%, l'an. Leurs dates d'échéance vont de 1996 à 2008. Les bons et obligations sont arrivés à échéance mais n'ont pas été honorés. Des intérêts courus et impayés sur ces placements ont été capitalisés aux prêts et avances à l'État Haïtien.

En milliers de gourdes	2008	2007
Bons du Trésor:		
À échoir	G -	7,601
Échus	<u>1,165,101</u>	<u>1,157,500</u>
	<u>1,165,101</u>	<u>1,165,101</u>
Obligations et titres:		
Échus	<u>52,000</u>	<u>52,000</u>
	G 1,217,101	1,217,101

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(11) CRÉDITS À L'ÉTAT HAÏTIEN (SUITE)

- (c) La BRH tient les comptes courants du Trésor Public. Ces comptes ne portent pas d'intérêts et se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2008	2007
Exercice courant:		
Recettes publiques - Trésor Public	G (26,079,558)	(22,686,089)
Fonds de financement - Trésor Public	5,778,152	8,258,117
Dépenses de fonctionnement - Trésor Public	<u>23,826,935</u>	<u>18,821,327</u>
Déficit - Exercice courant	3,525,529	4,393,355
Déficit - Exercices antérieurs	<u>20,855,803</u>	<u>16,476,386</u>
Déficit brut à la fin de l'exercice	<u>24,381,332</u>	20,869,741
Dépôts du Gouvernement Central	(13,148,929)	(9,679,331)
Intérêts payés d'avance (a)	-	(840,000)
Autres comptes du Trésor Public	<u>(874,553)</u>	<u>(740,976)</u>
	G 10,357,850	9,609,434

- (d) Au 30 septembre 2007, la BRH avait enregistré une moins-value de G 403,728M représentant le prix d'acquisition des 8,074,551 actions de la Socabank acquises au prix unitaire de G 50, alors que la valeur comptable de l'action étant négative, soit (G 326) par action à cette date. Le 11 octobre 2007, l'État Haïtien à travers le Ministère de l'Économie et des Finances s'est engagé à rembourser à la BRH, sur présentation, G 951,995M incluant G 403,728M représentant cette moins-value et G 548,267M représentant une garantie de la BRH à la BNC.

(12) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS

Les prêts et avances au personnel et aux autres institutions sont:

En milliers de gourdes	2008	2007
Employés, net	G <u>1,652,571</u>	<u>1,463,388</u>
Entreprises publiques:		
Téléco (a)	731,205	395,860
EDH (b)	<u>25,725</u>	<u>25,319</u>
	<u>756,930</u>	<u>421,179</u>
	G 2,409,501	1,884,567

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(12) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS (SUITE)

Aux 30 septembre 2008 et 2007, les prêts aux employés portent intérêts de 4% à 6% l'an et sont ainsi répartis:

En milliers de gourdes		2008	2007
Prêts aux employés, brut	G	1,742,273	1,541,228
Provision		<u>(89,702)</u>	<u>(77,840)</u>
	G	1,652,571	1,463,388

La provision sur les prêts aux employés a ainsi évolué au cours de l'exercice:

En milliers de gourdes		2008	2007
Provision au début de l'exercice	G	77,840	68,840
Dotation de l'exercice		<u>11,862</u>	<u>9,000</u>
Provision à la fin de l'exercice	G	89,702	77,840

a) Les montants à recevoir de la Téléco sont ainsi composés:

En milliers de gourdes		2008	2007
Avances de fonds	G	461,934	275,065
Avances pour réseau télématique		182,955	87,241
Découverts en comptes courants		83,120	25,207
Intérêts à recevoir		<u>3,196</u>	<u>8,347</u>
	G	731,205	395,860

Une avance de fonds de G 270 millions consentie en juin 2007 porte intérêts au taux de 8 % et est remboursable sur 42 mois incluant une période de grâce de 6 mois; les intérêts seront capitalisés durant la période de grâce. Une avance de fonds de US\$ 220,000 consentie à la Téléco en janvier 2006 porte intérêts au taux de 8% et est remboursable sur trois ans. Cette avance est remboursée suivant les accords.

Ces avances pour le réseau télématique ne portent pas intérêts et n'ont pas d'échéance fixe.

Les découverts en comptes courants portent intérêts aux taux de 10% 2008 et 2007.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(12) PRÊTS ET AVANCES AU PERSONNEL ET AUX AUTRES INSTITUTIONS (SUITE)

b) Les montants à recevoir de l'EDH sont ainsi composés:

En milliers de gourdes		2008	2007
Lettres de crédit et lettres de garanties en faveur de SOGENER	G	21,175	21,175
Avances		<u>4,550</u>	<u>4,144</u>
	G	<u>25,725</u>	<u>25,319</u>

En vertu d'un accord conclu entre l'État Haïtien, SOGENER et l'EDH pour la production d'énergie électrique dans plusieurs villes du pays, la BRH a honoré des lettres de crédit en faveur de la firme SOGENER. Ces valeurs n'ont pas été remboursées à date.

(13) PRÊTS ET AVANCES AUX BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES

Les prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires sont:

En milliers de gourdes		2008	2007
Avances à la BNC (a)	G	278,000	278,000
Avances à la SHEC (b)		83,383	40,494
Perte de valeurs sur avances à la SHEC		(83,383)	-
Prêts aux institutions financières monétaires non bancaires		<u>-</u>	<u>1,979</u>
	G	<u>278,000</u>	<u>320,473</u>

a) Une avance de G 275 millions octroyée à la Banque Nationale de Crédit au cours de l'exercice 2007 porte intérêts au taux de 8% et est remboursable dans un délai de trois ans à partir du 1^{er} mars 2007.

Une avance de G 3 millions à la Banque Nationale de Crédit bénéficie d'un moratoire sur le paiement des intérêts et le remboursement du principal.

b) SHEC est une institution financière en faillite.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(14) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

<u>Coût</u>						
En milliers de gourde s		Solde au 30/09/07	Acquisitions	Transferts	Régularisations	Solde au 30/09/08
Terrains	G	277,308	-	-	(2,935)	274,373
Terrains et immeubles		1,335,983	-	-	(4,891)	1,331,092
Matériel et mobilier						
de bureau		71,725	1,686	(54,319)	-	19,092
Matériel informatique		41,252	133,990	(28,014)	(155)	147,073
Équipements		220,137	10,763	(93,216)	(65)	137,619
Matériel roulant		21,109	8,981	(947)	-	29,143
Aménagements		27,567	188	(2,343)	-	25,412
Installations		16,518	811	(496)	-	16,833
Logiciels informatiques		690	199	(690)	-	199
Biens complètement amortis		<u>245,850</u>	<u>-</u>	<u>183,838</u>	<u>-</u>	<u>429,688</u>
		2,258,139	156,618	3,813	(8,046)	2,410,524
Constructions en cours		<u>257,547</u>	<u>9,085</u>	<u>(3,813)</u>	<u>15,553</u>	<u>278,372</u>
	G	2,515,686	165,703	-	7,507	2,688,896

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

<u>Amortissement cumulé</u>						
En milliers de gourdes		Solde au 30/09/07	Amortissement	Transferts	Régularisations	Solde au 30/09/08
Immeubles	G	66,779	58,601	-	8,212	133,592
Matériel et mobilier						
de bureau		53,091	10,821	(54,384)	-	9,528
Matériel informatique		31,415	7,906	(28,480)	-	10,841
Équipements		115,196	37,570	(93,467)	-	59,299
Matériel roulant		12,738	7,115	(947)	-	18,906
Aménagements		13,024	5,228	(5,374)	-	12,878
Installations		8,198	3,345	(496)	-	11,047
Logiciels informatiques		175	649	(690)	-	134
Biens complètement amortis		<u>245,850</u>	<u>-</u>	<u>183,838</u>	<u>-</u>	<u>429,688</u>
	G	546,466	131,235	-	8,212	685,913
	G	1,969,220				2,002,983

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(14) IMMOBILISATIONS (SUITE)

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2006, la BRH a procédé à la réévaluation des terrains et immeubles qu'elle détenait. Il en est résulté un surplus de réévaluation net de G 769,487, comme suit:

		<u>Valeur marchande</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Surplus de réévaluation</u>
<u>En milliers de gourdes</u>				
Terrains et immeubles	G	1,427,163	657,676	769,487

(15) PLACEMENT À LA TÉLÉCO

Le placement à la Téléco se présente comme suit, à la valeur de consolidation:

<u>En milliers de gourdes</u>		2008	2007
Valeur au coût d'acquisition	G	13,600	13,600
Quote-part des profits antérieurs, net de la provision (a)		<u>1,909,780</u>	<u>1,909,780</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>1,923,380</u>	1,923,380

- (a) La quote-part de la BRH dans les résultats et l'actif net de la Téléco a été enregistrée sur la base d'états financiers internes non vérifiés, soumis par la Téléco jusqu'en 2000. À partir de l'exercice 2001, la direction de la BRH, sur base de son évaluation de la fiabilité des informations financières disponibles sur la Téléco, a enregistré une provision de 100% sur sa quote-part des résultats nets de la Téléco.

Le 29 avril 2010, un accord de partenariat a été signé entre la Banque de la République d'Haïti, actionnaire majoritaire de la Téléco et Viettel Incorporation, qui a souscrit 60% du capital social de la Téléco pour un montant de US\$ 59 millions. Viettel Corporation est l'attributaire de l'appel d'offres lancé en vue de moderniser la Téléco. Cet accord s'est concrétisé au sein d'une nouvelle compagnie de Télécommunications, la National Telecom S.A. (NATCOM) qui va continuer à maintenir et exploiter le réseau de télécommunications et les activités de la Téléco.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(16) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif sont:

En milliers de gourdes		2008	2007
Stocks de billets neufs et pièces de monnaie	G	294,684	309,785
Avances aux fournisseurs		239,048	234,346
Intérêts payés d'avance - Bons BRH		100,634	100,110
Effets collectés à recevoir - BNC		75,673	95,121
Autres frais payés d'avance		73,075	67,732
Autres comptes à recevoir		37,564	37,795
Dépôt à terme - Fonds CERA (BNDAI) (note 22)		12,000	12,000
Autres		<u>71,654</u>	<u>60,651</u>
	G	<u>904,332</u>	<u>917,540</u>

(17) BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION

Les billets et monnaie en circulation sont:

En milliers de gourdes		2008	2007
Billets et monnaie émis	G	15,474,485	14,789,162
Moins: Billets et monnaie hors circulation		<u>(786,832)</u>	<u>(1,765,072)</u>
	G	<u>14,687,653</u>	<u>13,024,090</u>

L'émission autorisée représente la garantie que donne la BRH pour les billets et monnaie émis à date. Les billets et monnaie hors circulation représentent les montants détenus par la BRH dans son caveau à ces dates. Au cours de l'exercice 2008, G 1 milliard a été émis par la BRH.

(18) ENGAGEMENTS EN DEVISES

Les engagements en devises se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2008	2007
Banques créatrices de monnaie (a)	G	8,830,272	6,561,478
Dépôts des entreprises publiques		163,846	118,120
Institutions financières non bancaires		9,187	6,025
Autres		<u>104,765</u>	<u>96,343</u>
	G	<u>9,108,070</u>	<u>6,781,966</u>

(a) Les engagements des banques créatrices de monnaie représentent surtout des réserves statutaires en devises requises par la BRH. Ces réserves ne portent pas d'intérêts.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(19) CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Les contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2008	2007
Fonds Monétaire International (FMI) (a)	G 5,091,416	<u>4,634,502</u>
Autres organismes internationaux:		
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	1,599,864	1,456,821
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	276,305	251,601
Association Internationale de Développement (IDA)	40,549	36,924
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)	37,556	34,198
Société Internationale de Financement (IFC)	32,842	29,905
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)	<u>6,484</u>	<u>5,905</u>
	1,993,600	1,815,354
Dépôts des organismes internationaux	702,212	613,560
Prêt – FMI au Gouvernement de la République d'Haïti	4,185,919	2,021,796
Emprunt - BID 990/SF - HA (b)	<u>24,361</u>	<u>22,962</u>
	G 11,997,508	9,108,174

(a) Les contributions et engagements envers le Fonds Monétaire International (FMI) incluent des engagements relatifs à des opérations de l'État Haïtien et de la BRH.

(b) Le 20 janvier 1997, la BRH a signé un contrat de prêt no. 990/SF - HA avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Dans le cadre de ce contrat, la BID a financé à concurrence de US\$ 2,495,000 l'exécution du Programme de Renforcement Institutionnel de la BRH évalué à la contre-valeur de US\$ 2,745,000 par la BID. Ce prêt porte intérêts aux taux de 1% l'an jusqu'au 20 janvier 2007 et, ensuite, de 2% l'an au-delà de cette date sur les soldes dus. Les intérêts, ont été capitalisés au financement pendant la période moratoire de 10 ans.

Ce prêt est remboursable en 60 tranches semestrielles consécutives du capital et intérêts dont la première a été versée le 20 juillet 2007 et la dernière est prévue le 20 janvier 2037.

Le 20 septembre 2002, sur requête du Ministère de l'Économie et des Finances et de la BRH, la partie non décaissée du financement a été annulée.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(20) ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES CRÉATRICES DE MONNAIE ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NON BANCAIRES

Les engagements en monnaie locale envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2008	2007
Banques créatrices de monnaie (a)	G	13,478,645	11,765,384
Bons BRH (b)		9,601,000	9,013,293
Institutions financières non bancaires		<u>21,711</u>	<u>88,139</u>
	G	<u>23,101,356</u>	<u>20,866,816</u>

(a) Les engagements des banques créatrices de monnaie sont surtout des réserves statutaires en monnaie locale requises par la BRH. Ces réserves ne portent pas d'intérêts.

(a) La répartition par tranche d'échéance des bons BRH sont comme suit:

En milliers de gourdes		2008	2007
Échéance de 7 jours	G	145,000	-
Échéance de 28 jours		4,000	-
Échéance de 91 jours		9,204,000	9,013,293
Échéance de 182 jours		<u>248,000</u>	<u>-</u>
	G	<u>9,601,000</u>	<u>9,013,293</u>

La rémunération moyenne est de 6.37% et 7.05% pour les exercices 2008 et 2007, respectivement.

(21) ENGAGEMENTS ENVERS LES AUTRES INSTITUTIONS

Les engagements envers les autres institutions sont les suivants:

En milliers de gourdes		2008	2007
Dépôts des entreprises publiques	G	331,122	487,160
Dépôts des collectivités locales		208,198	203,559
Chèques certifiés émis en monnaie locale		63,542	35,623
Divers		<u>17,785</u>	<u>9,827</u>
	G	<u>620,647</u>	<u>736,169</u>

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(22) AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF

Les autres éléments du passif se présentent comme suit:

En milliers de gourdes	2008	2007
Engagements fonds de garantie – lettres de crédit	G 1,112,177	-
Dépôts de garantie - lettres de crédit	100,973	91,945
Obligations envers les employés (a)	98,485	88,478
Fonds immobilisés	88,815	64,463
Chèques de direction et certifiés - BRH	79,713	143,990
Dépôts-employés et autres comptes du personnel	49,672	32,375
Fournisseurs à payer	23,505	52,804
Contrepartie - dépôt à terme (BNDAL) (note 16)	12,000	12,000
Dépôts de cautionnement	6,352	5,720
Fonds détenus pour tiers (b)	4,448	5,322
Autres comptes à payer	32,142	32,078
	G 1,608,282	529,175

a) Obligations envers les employés

Aux 30 septembre les obligations envers les employés sont comme suit:

En milliers de gourdes	2008	2007
Provision pour boni	G 46,985	42,166
Primes de séparation	35,527	27,646
Autres charges sociales	15,973	18,666
	G 98,485	88,478

b) Fonds détenus pour tiers

Dans le cadre du Décret du 14 novembre 1980 réglementant le fonctionnement des banques et des activités bancaires sur le territoire de la République D'Haïti, la BRH gère la liquidation de la Banque Nationale de Développement Agricole et Industriel (BNDAL). À ce titre, elle comptabilise à son bilan un passif lié à la collection des obligations de tiers envers la BNDAL. De même, la BRH effectue certains débours pour compte de la BNDAL dans le cadre de cette gestion. Selon la politique de la Banque, ces débours sont débités directement aux obligations collectées pour le compte de la BNDAL.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(22) AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF (SUITE)

b) Fonds détenus pour tiers (suite)

Aux 30 septembre 2008 et 2007, les soldes des transactions enregistrées dans le cadre de la gestion de la liquidation de la BNDAI sont comme suit:

En milliers de gourdes		2008	2007
Autres éléments d'actif:			
Dépôt à terme détenu pour BNDAI	G	12,000	12,000
Autres éléments du passif:			
Contrepartie - dépôt à terme BNDAI		(12,000)	(12,000)
Valeurs collectées pour compte BNDAI, net		<u>4,448</u>	<u>5,322</u>
	G	<u>4,448</u>	<u>5,322</u>

(23) AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent surtout les commissions provenant des opérations bancaires et des pénalités imposées dans le cadre des activités de surveillance du système financier.

(24) RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES

Le nombre d'employés au 30 septembre 2008 et 2007 était respectivement de 750 et de 746. Les rémunérations et charges sociales du personnel sont comme suit:

En milliers de gourdes		2008	2007
Salaires	G	557,274	506,669
Bénéfices sociaux		207,725	196,747
Contributions - Fonds de Retraite (a)		34,056	27,772
Formation		33,531	39,052
Primes de séparation		27,513	38,225
Autres		<u>14,105</u>	<u>6,109</u>
	G	<u>874,204</u>	<u>814,574</u>

a) Contributions – Fonds de Retraite

Les contributions au fonds de retraite sont déposées dans un compte à la BNC.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(25) FONDS DE RETRAITE

La Banque de la République d'Haïti participe conjointement avec la Banque Nationale de Crédit (BNC) et la Banque Populaire Haïtienne (BPH) à un fonds de retraite contributif à prestations déterminées de type de salaires de fin de carrière dont bénéficient ses salariés. La participation de la Banque s'effectue à un taux de contribution fixe de 10% du salaire mensuel brut et s'élève à G 34,056M et G 27,772M respectivement pour les exercices 2008 et 2007. Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle récente de ce fonds de régime de retraite.

En sus de la dépense annuelle versée au fonds de retraite, la BRH a encouru des charges totalisant G 27,513M en 2008 et G 38,225M en 2007 à titre de primes de séparation payées à des employés qui ont terminé leur emploi conformément aux politiques de la Banque. Ces primes sont enregistrées lorsque l'obligation est connue, au départ des employés.

(26) TRANSACTIONS APPARENTÉES

Les transactions apparentées de la BRH sont essentiellement constituées des prêts hypothécaires et avances faites aux membres du Conseil d'Administration. Au 30 septembre 2008 et 2007, les soldes des transactions effectuées avec les membres du Conseil d'Administration sont comme suit:

En milliers de gourdes		2008	2007
Prêts hypothécaires	G	18,646	8,885
Avances sur salaires		<u>4,502</u>	<u>13,199</u>
	G	23,148	22,084

(27) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

- a) Au 30 septembre 2008 et 2007, les lettres de garantie et de crédit émises par la BRH en faveur de sociétés commerciales s'élèvent à environ G 1,164,467M et G 382,773M, respectivement. Les lettres de crédit ont été émises sur demande du Ministère de l'Économie et des Finances et garantissent des créances de l'État Haïtien et de certaines entreprises publiques envers des sociétés.
- b) En vertu d'un Protocole d'Accord datant du 5 décembre 2006 entre la BRH et la BNC, dans le cadre du rachat des actifs et passifs de Socabank par la BNC, la BRH s'est engagée à supporter 50% des fonds propres négatifs de Socabank au 30 septembre 2006 s'élevant à G 1.3 milliard. Après un apport en capital de G 225 millions par la BRH au 14 novembre 2006, ces fonds propres ont été ajustés à G 1.1 milliard. Cette garantie est constituée sous la forme d'une lettre de garantie pour un montant de G 548 millions couvrant une portion du portefeuille contaminé de la Socabank.

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Notes aux États Financiers

(27) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

Le 11 octobre 2007, l'État Haïtien à travers Le Ministère de l'Économie et des Finances a signé en faveur de la BRH un billet à ordre de G 951,955M par lequel elle entend rembourser à la BRH, à présentation, les valeurs avancées pour compte de l'État Haïtien relatif à la Socabank incluant G 548,267M, représentant la garantie de la BRH envers la BNC ainsi que la moins-value sur le placement enregistrée en 2006. Cette garantie de la BRH envers la BNC n'est pas comptabilisée.

- c) Au 30 septembre 2008, la BRH traite de certaines affaires en instance de litige par ou contre quelques tiers. Selon l'évaluation des faits à jours, de l'avis de conseillers juridiques, les positions prises par la BRH sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière de la BRH.

(28) POSTES HORS BILAN

Les postes hors bilan comprennent:

En milliers de gourdes	2008	2007
Prêts BID à l'État Haïtien garantis par la BRH	G 6,085,067	3,075,024

(29) ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

En date du 12 janvier 2010, un séisme de forte intensité a frappé Haïti, principalement la zone de Port-au-Prince, occasionnant des dommages considérables à une multitude d'entreprises en Haïti. Pour sa part, la BRH a subi des pertes en ressources humaines et des dommages importants sur certains immeubles et équipements. La Direction de la Banque s'est mobilisée pour gérer les priorités et a mis en place un ensemble de moyens pour reprendre les opérations.

La Direction procède présentement à l'inventaire des dommages et procédera dans les délais requis à l'évaluation globale des pertes et à la préparation et soumission des réclamations d'assurance.

À la date d'émission de ces états financiers, aucune évaluation des conséquences financières de ce séisme n'est disponible; elles seront comptabilisées en 2010, une fois qu'elles auront été déterminées.

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans – Proformas
30 septembre 2008 et 2007
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

	Notes	2008	2007
ACTIF			
LIQUIDITÉS			
Avoirs en devises	5	G 10,869,250	4,952,160
PLACEMENTS			
Placements étrangers	6	17,115,515	14,619,961
Disponibilité en DTS	7	293,496	278,586
Effets escomptés	8	180,000	-
Avoirs en or	9	<u>45,956</u>	<u>35,344</u>
		17,634,967	14,933,891
PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX 10			
		7,089,123	6,453,592
PRÊTS ET AVANCES			
Crédits à l'État Haïtien	11	20,568,531	19,575,693
Prêts et avances au personnel et aux autres institutions	12	2,409,501	1,884,567
Prêts et avances aux banques créatrices de monnaie et aux institutions financières non bancaires	13	<u>278,000</u>	<u>320,473</u>
		23,256,032	21,780,733
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations, au coût	14	2,688,896	2,515,686
Moins amortissement cumulé		<u>(685,913)</u>	<u>(546,466)</u>
		2,002,983	1,969,220
AUTRES			
Placement à la Téléco	15	1,923,380	1,923,380
Autres éléments d'actif	16	<u>904,332</u>	<u>917,540</u>
		2,827,712	2,840,920
		G 63,680,067	52,930,516

Voir les notes aux états financiers

(À suivre)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Bilans - Proformas (suite)
30 septembre 2008 et 2007
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

	Notes	2008	2007
PASSIF, CAPITAL ET RÉSERVES			
BILLETS ET MONNAIE EN CIRCULATION	17 G	14,687,653	13,024,090
ENGAGEMENTS EN DEVISES	18	9,108,070	6,781,966
CONTRIBUTIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANISMES FINANCIERS INTERNATIONAUX	19	11,997,508	9,108,174
ENGAGEMENTS EN MONNAIE LOCALE			
Engagements envers les banques créatrices de monnaie et les institutions financières non bancaires	20	23,520,158	21,254,596
Engagements envers les autres institutions	21	620,647	736,169
Autres éléments du passif	22	1,608,282	529,175
		25,749,087	22,519,940
CAPITAL ET RÉSERVES			
Capital		50,000	50,000
Réserve spéciale		1,721,639	580,352
Réserve de réévaluation – terrains et immeubles		769,487	769,487
Réserve légale		74,453	74,453
Plus (moins) - valeurs non réalisées sur placements disponibles à la vente	6	(477,830)	22,054
		2,137,749	1,496,346
	G	63,680,067	52,930,516

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des Résultats – Proformas
Exercices terminés les 30 septembre 2008 et 2007
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

	Notes	2008	2007
REVENUS D'OPÉRATIONS:			
Produits des placements, prêts et avances à l'État Haïtien	G	841,660	841,947
Produits des opérations avec l'étranger:			
Intérêts		1,066,035	833,574
Gain (pertes) sur ventes de placements disponibles à la vente		17,957	(5,101)
Gain de change, net		970,034	(335,351)
Produits des opérations de crédit		148,392	101,829
Autres produits	23	<u>124,645</u>	<u>86,037</u>
		3,168,723	1,522,935
DÉPENSES D'OPÉRATIONS			
Intérêts débiteurs et frais financiers		593,831	1,203,843
Moins-value sur placement Socabank		-	(403,728)
Coûts de fabrication des billets et des pièces de monnaie		<u>140,544</u>	<u>282,063</u>
		734,375	1,082,178
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		2,434,348	440,757
DÉPENSES ADMINISTRATIVES			
Rémunérations et charges sociales	24	874,204	814,574
Dépenses administratives		318,338	248,589
Dotation aux amortissements	14	131,235	150,836
Dépenses relatives à la gestion des actifs		32,921	38,615
Dons		8,741	22,900
Autres dépenses	14	<u>4,098</u>	<u>-</u>
		1,369,537	1,275,514
REVENU (DÉFICIT) NET DE L'EXERCICE	G	1,064,811	(834,757)

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
États des résultats étendus - Profomas
Exercices terminés les 30 septembre 2008 et 2007
(Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)
(Non vérifiés)

	2008	2007
Revenu (perte) net de l'exercice	G 1,064,811	(834,757)
Autres éléments des résultats étendus:		
(Moins) plus-values non réalisées sur placements	<u>(499,884)</u>	<u>30,518</u>
Total	<u>(499,884)</u>	<u>30,518</u>
Résultat étendus de l'exercice	G 564,927	(804,239)

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
 États de l'Évolution du Capital et des Comptes de Réserves - Proformas
 Exercices terminés les 30 septembre 2008 et 2007
 (Exprimés en milliers de gourdes haïtiennes)

Handwritten signature/initials

	Capital	Réserves spéciales	Réserve de réévaluation-terrains et immeubles	Réserve légale	(Moins) plus-values non réalisées sur placements	Total
Solde au 30 septembre 2006	G 50,000	1,430,671	769,487	74,453	(8,464)	2,316,147
Résultats étendus de l'exercice:						
Déficit de l'exercice	-	(834,757)	-	-	-	(834,757)
Autres éléments de résultats étendus :						
Plus-value non réalisée sur placements	-	-	-	-	30,518	30,518
Total	-	(834,757)	-	-	30,518	(804,239)
Variation des comptes de réserve:						
Effet de change du DTS	-	(15,562)	-	-	-	(15,562)
Total	-	(850,319)	-	-	30,518	(819,801)
Solde au 30 septembre 2007	50,000	580,352	769,487	74,453	22,054	1,496,346
Résultats étendus de l'exercice:						
Revenu net de l'exercice	-	1,064,811	-	-	-	1,064,811
Autres éléments de résultats étendus :						
Moins-value non réalisée sur placements	-	-	-	-	(499,884)	(499,884)
Total	-	1,064,811	-	-	(499,884)	564,927
Variation des comptes de réserve:						
Effet de change du DTS	-	76,476	-	-	-	76,476
Total	-	1,141,287	-	-	(499,884)	641,403
Solde au 30 septembre 2008	G 50,000	1,721,639	769,487	74,453	(477,830)	2,137,749

Voir les notes aux états financiers